Santé : un rapport choc du CESE

Compte Test - 2013-12-11 11:52:00 - Vu sur pharmacie.ma

Dans son avis sur l'accès équitable et généralisé aux soins de santé de base, émis par le Conseil économique, social et environnemental, l'instance consultative n'a pas fait mystère de la difficulté de réformer le domaine.

Cette instance estime qu'il faut d'abord commencer par élaborer une politique nationale de santé qui s'inscrit dans une politique de développement global. Préalable qui commande de privilégier une politique nationale de développement qui accorde la priorité aux régions défavorisées dumonde rural et aux populations vulnérableset qui agit sur les déterminants de la santé (éducation, accès à l'eau potable)dans le cadre d'une convergence des interventions sectorielles.

Le CESE appelle également à une coopération organique entre les secteurs privé et public. De surcroît, ajoute l'avis du Conseil, cette régionalisation doit être érigée en principe fondamental de planification, d'organisation et de gestion des services de santé en transférant aux régions les moyens humains, financiers et matériels adéquats.

L'institution a aussi préconisé de mettre en place des stratégies sectorielles de prévention tenant compte de la transversalité de la prévention non transmissibles, des déficiences et du handicap. Et surtout, les experts du CESE ont invité à rendre effective la loi cadre 34-09 relative au système de santé et à l'offre de soins et à l'élaboration d'une carte sanitaire nationale et à celle de schémas régionaux d'offre de soins.

Une situation qui prend effet à partir de la double transition, démographique par le vieillissement de la population et épidémiologique avec la prédominance des maladies non transmissibles.

Du point de vue structurel, l'existant se caractérise par un secteur public prédominant, hiérarchisé et cloisonné, un secteur privé à but non lucratif et un secteur mutualiste mal appréhendé, une grandepénurie en personnel soignant et de grandes disparités dans sa répartition. Ce système pâtit aussi de l'inadéquation de la formation du personnel soignant et de la centralisation excessive de sa gestion.

Au plan des médicaments, les tares ne sont pas moins manifestes. Ces médicaments sont en effet à des prix anormalement élevés et leur système de stockage et de distribution est inefficace. Toutes choses qui font que les dépenses de santé représentent 6,2% du PIB, ce qui les situe au niveau du minimum requis pour assurer des soins de santé de base.Consulter le rapport complet: lien